

DEMANDE POUR UNE RÉPONSE GLOBALE
PAR LE GOUVERNEMENT

En conformité du paragraphe 99(2) du Règlement, votre Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale à ce rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages qui s'appliquent à ce rapport (*fascicules nos 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 28, 29 et 35, qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
REGINALD STACKHOUSE.